

Mémorial : plus de 30 ans de plaidoiries au Mémorial

Du 18 au 20 mars, le Mémorial accueille son traditionnel concours de plaidoiries.

Du 18 au 20 mars, le Mémorial de Caen accueille son traditionnel concours de plaidoiries. Ouvert à tous, cet événement s'inscrit parfaitement dans la démarche de défense des Droits de l'homme du musée. Entretien avec Isabelle Bournier, la directrice culturelle.

À quand remonte la création des concours de plaidoirie ?

Le premier des trois concours est né en 1989, d'une idée commune du Mémorial, du barreau et de la Ville de Caen. Le principe était le même qu'aujourd'hui, avec 10 avocats venant du monde entier pour défendre une cause. Cela collait parfaitement au projet de Jean-Marie Girault, qui avait imaginé un musée autour de l'histoire de Seconde Guerre mondiale, mais aussi des questions de la paix et des Droits de l'homme.

L'événement a vite trouvé son public...

Il a vite pris de l'ampleur, passant d'un amphi de 150 places à notre hall où nous pouvons accueillir plusieurs milliers de personnes. Et bien sûr, huit ans plus tard, nous avons créé le concours des lycéens, qui a beaucoup de succès, puis celui des élèves-avocats en 2010.

Au fil des éditions, avez-vous vu des participants passer d'un concours à l'autre ?

Ça arrive. Plusieurs élèves-avocats ont tenté leur chance en tant qu'avocats, et des lycéens ont participé à celui des élèves-avocats. Mais personne n'a jamais fait le grand saut des lycéens aux avocats.

Qu'est-ce qui fait une bonne plaidoirie ?

Son écriture et la façon de la prononcer. Mais ce n'est pas un concours d'éloquence. Notre premier critère d'évaluation reste le fond, l'argumentation.

Certaines vont ont marquée plus que d'autres ?

Je me souviens que le premier lauréat du concours des avocats avait plaider la cause des paysans du Brésil. C'était une plaidoirie très avant-gardiste, avec une dimension écologique. Nous avons eu beaucoup de candidats qui ont évoqué les droits des femmes, souvent de manière très forte. Je me rappelle notamment d'une plaidoirie sur le cas d'une femme obèse, très poignante.

Avez-vous vu des sujets émerger au fil des ans ?

Oui, des plaidoiries sur le harcèlement, les réseaux sociaux, le droit à la déconnexion et à l'oubli par exemple. Ou des sujets dédiés à des zones géographiques spécifiques, comme l'Afghanistan ou les Ouïghours.

À l'inverse, est-ce que certains sujets manquent ?

Les candidats ont souvent tendance à se tourner vers l'international. Ils s'intéressent moins aux enjeux sociaux proches de nous, comme le pouvoir d'achat ou la pauvreté.

Propos recueillis par Mathieu GIRARD



Rendez-vous du 18 au 20 mars au Mémorial pour la nouvelle édition des concours de plaidoiries. (© Mémorial de Caen)